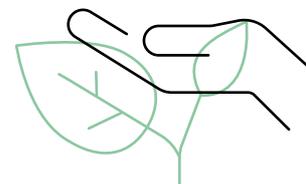


Paris, le 16 février 2023

Chiffre d'affaires

S1 2022-2023



- **Premier exercice** de publication de la société TERACT, issue du rapprochement de 2MX Organic et de InVivo Retail, pôle de distribution du Groupe InVivo
- **Semestre** particulièrement **dynamique** grâce à deux acquisitions transformantes dans **l'Alimentaire : Grand Marché La Marnière** et **Boulangerie Louise**, la cotation de TERACT et l'intégration de l'ensemble des activités de InVivo Retail dans TERACT
- Chiffre d'affaires consolidé publié à **335,8 M€** avec une évolution résiliente des ventes par rapport au S1 2021-2022 à +0,6% et une croissance de **+ 14,0%** des ventes comparables par rapport au niveau **pré-pandémie**
 - Très bonne performance avec une croissance à deux chiffres du **e-commerce**
- **Maintien des objectifs financiers** grâce aux efforts de gestion des **coûts** et d'adaptation de **l'offre**

Chiffre d'affaires consolidé en M€ ¹	S1 2022-2023	S1 2021-2022	Variations		
			vs S1 2021-2022		vs S1 2019-2020
			Données publiées	Données Comparables ²	Données Comparables ²
Jardinerie/Animalerie	314,4	324,2	-3,0%	-3,6%	14,0%
Alimentaire	21,3	9,5 ³	125,4%	NC	NC
Groupe	335,8	333,7	0,6%	NC	NC

TERACT clôturant au 30 juin, le S1 représente la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre.

Moez-Alexandre Zouari, Directeur général de TERACT, a déclaré : « Dans un contexte de fortes tensions inflationnistes et de pressions sur le pouvoir d'achat, TERACT a accompli en l'espace d'un semestre : sa cotation sur Euronext, le regroupement sous sa bannière des activités de distribution du groupe InVivo et des acquisitions majeures et transformantes. Nous avons mené dans un temps très court l'intégration de deux entreprises, 2MX Organic et InVivo Retail, pour former un acteur unique de la distribution, plus proche du client et de ses attentes. Son adossement à la première coopérative agricole de France – et seconde d'Europe – permet notamment une gestion verticale de l'offre et de l'approvisionnement qui relie directement le producteur au consommateur. Notre modèle, qui repose aussi sur une gestion

¹ Non audité

² Périmètre constant en retraitant de l'ensemble des variations de périmètre

³ Pour rappel, le 1^{er} juin 2022 InVivo Retail rachète les magasins alimentaires Bio&Co précédemment détenus par Food&Tech, division du groupe InVivo

responsable et disciplinée des prix et des coûts, nous a permis d'économiser 30% de notre consommation électrique de septembre à décembre 2022 en Jardinerie/Animalerie sans hausses de prix significatives à fin 2022. Notre activité Jardinerie/Animalerie s'inscrit en forte progression par rapport à son niveau pré-pandémie au S1. Quant à notre activité Alimentaire, elle poursuit son déploiement avec les acquisitions successives de Grand Marché La Marnière et de Boulangerie Louise, 3ème chaîne de boulangeries en France également très présente sur le snacking. La force de nos équipes, la puissance de notre réseau et de nos marques et notre lien direct avec l'amont agricole sont des atouts qui font de TERACT un acteur au modèle de distribution unique qui va poursuivre son développement en dépit d'un contexte macro-économique tendu. »

Analyse des ventes du semestre

Le chiffre d'affaires consolidé du **secteur Jardinerie/Animalerie**, qui inclut les enseignes Jardiland, Gamm vert (et rayons Frais d'ICI), Delbard, Jardineries du Terroir et Noa, s'élève à **314,4 M€** sur le S1 2022-2023, en baisse en données publiées de -3,0% par rapport au S1 2021-2022. Les ventes comparables s'inscrivent en retrait de -3,6%. Cette performance est en lien avec l'évolution du marché⁴ toutefois en amélioration séquentielle au fil de l'exercice, l'été 2022 ayant été notamment impacté par les conditions climatiques extrêmes. La croissance par rapport au niveau pré-pandémie est particulièrement élevée à **+14,0%** ; elle reflète la puissance d'un secteur structurellement porteur par sa taille (14 Mds€⁵) et par ses tendances de fond (modes de vie de plus en plus hybrides, choix d'un retour à la nature et au foyer), confirmées par le succès de certaines catégories comme les plantes d'intérieur, les légumes et aromates, les aliments pour animaux de compagnie et les arbres fruitiers.

Dans cet environnement inflationniste et de contraintes sur le pouvoir d'achat, TERACT fait le choix d'accélérer le développement de ses **marques exclusives** et innovantes ECLOZ, INVIVO Nous on sème, PURE FAMILY, les SENS DU TERROIR avec le lancement de 1340 nouvelles références depuis janvier 2022, qui permet d'améliorer le taux de pénétration des marques propres (+4,70 pts à 18% du chiffre d'affaires des magasins intégrés). Cette tendance va s'intensifier en 2023 avec le déploiement prévu de 2200 nouvelles références, permettant ainsi de proposer aux clients une offre unique et différenciante en termes de qualité et de prix.

Les sites de **e-commerce** (Gammvert.fr et Jardiland.com) enregistrent chacun une croissance à deux chiffres sur le semestre, notamment portée par la vente de végétaux et de produits pondéreux (abris de jardin, serres et tout particulièrement les récupérateurs d'eau). **Leader français de la jardinerie**, TERACT s'est positionné pour être l'acteur incontournable de la digitalisation en cours du secteur. Il a ainsi lancé

⁴ Le marché du jardin à fin novembre 2022 est en recul de -8% en cumul depuis janvier par rapport à 2021 selon l'association interprofessionnelle Promojardin / Prom'animal (Note de conjoncture du marché du jardin – publication janvier 2023)

⁵ Sources : Etude Xerfi (publication octobre 2022) sur le marché du jardin (estimation du marché à 8,5 Mds€ à fin 2022) et Rapport Annuel Prom'animal 2021 (Panorama des marchés 2021) sur le marché des animaux de compagnie (5,4 Mds€ à fin 2021)

son plan de révolution omnicanale, avec deux objectifs. Le premier vise à remettre le magasin au cœur de la vente digitale, en déployant les technologies lui permettant de mieux répondre aux nouvelles habitudes d'achats, avec un modèle économique privilégiant la redistribution du chiffre d'affaires du site e-commerce aux points de vente concernés. Le second objectif est l'accès à l'offre étendue à travers le développement accéléré de la marketplace. Une première étape de ce plan s'est concrétisée avec le lancement du nouveau site Jardiland.com le 4 janvier dernier.

Afin de poursuivre l'optimisation de la saisonnalité de son modèle, TERACT a accéléré sa stratégie de **développement** de ses **nouvelles activités alimentaires** par les acquisitions successives en fin de semestre 2022 de 3 magasins Grand Marché La Marnière en région parisienne et de la chaîne Boulangerie Louise, 3ème réseau de boulangeries de France. La contribution de ces opérations transformantes, intervenues et consolidées sur le seul mois de décembre, ainsi que le chiffre d'affaires des 7 magasins Bio&Co, consolidé sur six mois, portent les ventes consolidées de l'**Alimentaire à 21,3 M€** au S1 2022-2023. TERACT déploie ainsi sa stratégie qui consiste à favoriser les circuits courts et ses marques tout en bénéficiant d'un accès privilégié aux coopératives.

L'offre des magasins **Bio&Co** a été retravaillée sur l'exercice afin de mieux refléter les nouvelles aspirations des clients en faveur d'un bio plus local.

L'intégration des magasins alimentaires récemment acquis se poursuit à un rythme soutenu en 2023. Les 3 magasins **Grand Marché La Marnière** constituent le premier jalon d'une stratégie qui verra TERACT déployer son nouveau concept alimentaire. Recentré sur le produit et le client au travers d'une offre particulièrement travaillée et d'un niveau de service élevé, celui-ci s'appuiera sur un accès privilégié aux agriculteurs permettant une consommation responsable et durable.

Depuis son acquisition le 1er décembre 2022, les premiers travaux sur l'offre de **Boulangerie Louise** ont permis notamment de réaliser un chiffre d'affaires historique à l'occasion de l'opération Galette des Rois sur la semaine de l'Épiphanie. Cette acquisition positionne TERACT sur un marché de la Boulangerie estimé à près de 18 Mds€⁶, en croissance continue depuis 10 ans et aujourd'hui en phase de consolidation. Elle lui donne également des perspectives de croissance sur le vaste marché du snacking actuellement en pleine évolution.

⁶ Etude Gira, The different Business Models of Bakery Chains in Europe, France: Country Report & Bakery Chain Profiles, October 2021

Perspectives

Dans le contexte des tensions inflationnistes internationales, particulièrement accentuées au second semestre 2022, et dont l'intensité résiduelle reste encore à confirmer pour 2023, TERACT poursuit tout à la fois le rééquilibrage de la saisonnalité de son modèle, le déploiement accéléré du digital, l'innovation de son offre adossée aux puissantes ressources des coopératives agricoles du groupe InVivo et le développement de ses marques uniques et différenciantes. Les efforts de grande sobriété sur les coûts, initiés dès 2022, continuent en 2023 en s'appuyant sur la taille et la complémentarité de ses enseignes et de son réseau de magasins. Dans le même temps, TERACT va inscrire son engagement responsable dans la durée en devenant une société à mission.

Toutes choses égales par ailleurs, notamment sous réserve que la situation macroéconomique ne se dégrade pas davantage, les prévisions financières de l'année 2022-2023 clôturant au 30 juin 2023 d'un chiffre d'affaires de >870 M€, d'un EBITDA ajusté⁷ de c.105 M€, de dépenses d'investissement hors croissance externe à environ 5% du chiffre d'affaires et d'un Free Cash-Flow⁸ à c.60 M€ restent à ce jour inchangées.

Par ailleurs, en réponse aux rumeurs dont la presse s'est faite l'écho, TERACT a publié un communiqué de presse le 1er février 2023 confirmant avoir engagé avec le groupe Casino des discussions exploratoires qui pourraient mener au rapprochement des activités de distribution des deux groupes en France au sein d'une même entité contrôlée par Casino, et à la mise en place d'une entité nouvellement créée contrôlée par les actionnaires de TERACT et en charge notamment de l'approvisionnement en produits agricoles, locaux et circuit court. Il est précisé que ces discussions sont préliminaires et pourraient ne pas aboutir.

⁷ Défini comme le résultat opérationnel courant (ROC) augmenté de l'annulation des charges (ou produits) liés aux dépréciations ou dotations aux amortissements (ou reprises de dotations) des immobilisations

⁸ Déterminé à partir du flux net de trésorerie lié à l'activité, augmenté des cessions et réductions d'immobilisations corporelles et incorporelles et après déduction des investissements en immobilisations corporelles et incorporelles

Annexes

1. Faits marquants du premier semestre 2022-2023

Le **29 juillet 2022**, TERACT a annoncé la finalisation définitive de son **rapprochement d'entreprise** avec la société InVivo Retail, leader français de la jardinerie, également présent sur les marchés en croissance de l'animalerie et de la distribution alimentaire, avec un réseau de distribution unique en France, constitué de 1597 magasins, dont 213 sont détenus en propre. Dans le cadre de cette opération, TERACT dispose des moyens financiers nécessaires, à hauteur d'un peu plus de 100 M€, afin de mettre en œuvre la stratégie d'expansion commerciale reposant notamment sur le développement de « Grand Marché – Frais d'ici ». Ces moyens financiers proviennent des fonds détenus par TERACT dans le cadre de son introduction en bourse et des fonds levés par TERACT dans le cadre d'une augmentation de capital réservée souscrite à hauteur de 12 M€ par Bpifrance.

Le **14 novembre 2022**, TERACT a annoncé la consolidation de son **Comité Exécutif** et de son organisation. Guillaume Darrasse est nommé Directeur Général Délégué de TERACT, en charge du pilotage des activités de l'entreprise auprès de Moez-Alexandre Zouari, Directeur Général de TERACT. Pour accélérer le développement du pôle Alimentaire, Jocelyn Olive rejoint TERACT en qualité de Directeur Général Adjoint Alimentaire. TERACT entend organiser ses activités autour de deux métiers stratégiques : la jardinerie / animalerie avec les enseignes Jardiland, Gamm vert, Delbard, Jardineries du Terroir et Noa ; l'alimentaire avec les enseignes Boulangerie Louise, Grand Marché la Marnière, Frais d'Ici et Bio&Co. Par-delà ses marques enseignes reconnues, TERACT développe également des marques produits exclusives à ses réseaux (ECLOZ, INVIVO Nous on sème, PURE FAMILY, les SENS DU TERROIR).

Le **30 novembre 2022**, la société a finalisé l'acquisition de **Grand Marché La Marnière**.

Suite à l'autorisation de l'Autorité de la Concurrence, TERACT a finalisé l'acquisition auprès du Family Office Famille Zouari de 51% du capital et des droits de vote de la société New Retail Food Concept, détenant trois magasins « Grand Marché La Marnière » situés dans les Yvelines (région parisienne) à Plaisir, Maurepas et La Queue-lez-Yvelines. Avec cette acquisition, TERACT va accélérer le développement de ses activités alimentaires en déployant un concept de marché couvert authentique, proposant des produits frais de qualité et privilégiant les circuits courts et le local. Les trois magasins qui ont réalisé 42 M€ de chiffre d'affaires en 2021 sont consolidés par intégration globale à compter du 1er décembre 2022.

Le **1^{er} décembre 2022**, TERACT a finalisé l'acquisition de **Boulangerie Louise** après la signature le 6 septembre 2022 d'un partenariat stratégique avec son fondateur. Suite à l'autorisation de l'Autorité de la Concurrence (ADLC), TERACT a finalisé la prise de contrôle exclusive de Boulangerie Louise. TERACT détient 74,56% du capital, son fondateur Laurent Mennissez conservant le solde. Boulangerie Louise est le premier acteur de la boulangerie artisanale dans le nord et le nord-ouest de la France. Troisième réseau à l'échelle nationale, Boulangerie Louise rassemble plus de 1500 collaborateurs sur 129 boulangeries artisanales. Boulangerie Louise a réalisé un chiffre d'affaires de 88 M€ à fin 2021 et est consolidée par intégration globale à compter du 1er décembre 2022. TERACT souhaite faire de Boulangerie Louise un leader national de la boulangerie artisanale et ambitionne un plan important de développement et de consolidation s'inscrivant dans une dynamique de création de filière durable. Boulangerie Louise sera également un atout majeur dans le développement du nouveau concept alimentaire intégrant des boulangeries artisanales.

2. Parc de magasins

	30 juin 22	Ouvertures	Acquisitions	Fermetures/ Cessions	Transferts	Total Mouvements	31 déc. 22
Jardinerie/Animalerie	1581	3		-4	1		1581
Jardiland	175			-1	2	1	176
Intégrés	110				-3	-3	107
Franchisés/Affiliés	65			-1	5	4	69
Gamm Vert (incluant rayons Frais d'ici)	1158	3		-3			1158
Intégrés	98						98
Franchisés/Affiliés	1060	3		-3			1060
Delbard et Jardineries du Terroir	245				-1	-1	244
Franchisés/Affiliés	245				-1	-1	244
Noa	3						3
Intégrés	3						3
Alimentaire	7		132			132	139
Boulangerie Louise			129			129	129
Intégrés			120			120	120
Franchisés/Affiliés			9			9	9
Grand Marché la Marnière			3			3	3
Intégrés			3			3	3
Bio&Co	7						7
Intégrés	7						7
Groupe	1588	3	132	-4	1	132	1720

3. Chiffre d'affaires sous enseignes

Chiffre d'affaires sous enseignes HT estimé en M€ ⁹	S1 2022-2023	S1 2021-2022	Variations		
			Vs S1 2021-2022		Vs S1 2019-2020
			Données publiées	Données Comparables ¹⁰	Données Comparables ¹⁰
Jardinerie/Animalerie	1041,0	1048,6	-0,7%	-1,0%	13,3%
Alimentaire	21,3	9,5 ¹¹	125,4%	NC	NC
Groupe	1062,4	1058,0	0,4%	NC	NC

4. Communiqués post clôture

En réponse aux rumeurs dont la presse s'est faite l'écho le 1er février 2023, TERACT a confirmé le même jour avoir engagé avec le groupe Casino des discussions exploratoires qui pourraient mener au rapprochement des activités de distribution des deux groupes en France au sein d'une même entité contrôlée par Casino, et à la mise en place d'une entité nouvellement créée contrôlée par les actionnaires de TERACT et en charge notamment de l'approvisionnement en produits agricoles, locaux et circuit court. TERACT a indiqué que ces discussions étaient préliminaires et pourraient ne pas aboutir.

⁹ Non audité

¹⁰ Périmètre constant en retraitant de l'ensemble des variations de périmètre. Hors affiliés

¹¹ Pour rappel, le 1^{er} juin 2022 InVivo Retail rachète les magasins alimentaires Bio&Co précédemment détenus par Food&Tech, division du groupe InVivo

Disclaimer

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives se définissent par opposition aux faits historiques et concernent l'ensemble des prévisions relatives à (sans que cette liste soit limitative) :

- Des événements futurs tels que des tendances, des projets, des attentes ou des objectifs ;*
- L'activité future tels que les résultats, la situation financière, la performance ou la stratégie de la société TERACT.*

Les déclarations prospectives s'appuient sur les attentes et les hypothèses anticipées par la Direction de la société TERACT à la date du présent communiqué et elles ne sont valides qu'à la date où elles sont faites. Les investisseurs et/ou les actionnaires de la société TERACT sont alertés sur le fait de ne pas accorder une importance excessive à ces déclarations prospectives qui sont, par nature, soumises à des risques et incertitudes qui peuvent être identifiés ou non, et indépendants de la Société TERACT. Ces risques comprennent notamment ceux qui sont présentés sous la section « facteur de risques » du Prospectus enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 juin 2022 sous le visa n° 22-248 et consultable sur le site www.teract.com (rubrique investisseurs/informations réglementées). Par conséquent, les résultats ou les performances effectifs peuvent s'écarter sensiblement de ceux énoncés ou induits par ces déclarations prospectives.

La société TERACT ne s'engage en aucune façon à mettre à jour lesdites déclarations prospectives, sous réserve des exigences légales et réglementaires. Toutes les déclarations prospectives faites par ou pour le compte de la société TERACT sous soumises au présent avertissement.

A propos de TERACT :

TERACT regroupe depuis le 29 juillet 2022 les activités de distribution du Groupe InVivo (anciennement InVivo Retail) et celles de l'ancien SPAC 2MX Organic.

TERACT est un acteur majeur de la distribution responsable dans les marchés en croissance de la jardinerie, animalerie et distribution alimentaire. Nous avons comme ambition de créer un réseau d'enseignes unique en son genre alliant tradition et modernité, savoir-faire agricoles et innovation, expérience en magasin et digitale. TERACT répond à l'envie d'une consommation nouvelle génération synonyme de qualité, de durabilité et de traçabilité. TERACT regroupe les enseignes de jardinerie/animalerie Jardiland, Gamm vert, Delbard, Jardineries du Terroir et Noa et de distribution alimentaire Boulangerie Louise, Grand Marché La Marnière, Frais d'Ici et Bio&Co. TERACT a comme actionnaire majoritaire InVivo, l'un des premiers groupes agricoles et agroalimentaires européens. TERACT est coté sur le compartiment professionnel d'Euronext Paris (code mnémorique : TRACT, ISIN : FR001400BMH7). Plus d'informations sur www.teract.com.

CONTACTS :

Investisseurs : investors@teract.com

Médias : media@teract.com